



Fleurines

www.fleurines.fr

& Vous



*FACE À OMICRON, TOUT
LE MONDE SUR LE PONT*



Nous espérons vivement pouvoir organiser notre cérémonie des vœux, mais c'était sans compter sur Omicron, la cinquième vague et ses interdictions.

Dans ce contexte singulier, la vie se poursuit et nous donne de bonnes raisons d'espérance et d'optimisme. Aussi, je suis très heureux, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale et en mon nom, de vous adresser mes vœux les plus chaleureux de bonne santé, de bien-être familial et de réussite dans vos projets personnels ou professionnels. Je forme le vœu que 2022 soit pour chacun l'année du retour à la vie sociale que nous connaissons.

2021 fut et restera à jamais une année singulière. Sans vouloir vous imposer un préambule géopolitique, je retiens 2 points saillants pour l'année écoulée :

La pandémie mondiale, qui ne connaît pas de frontière et démontre notre absence de préparation et de résilience face à ce type de crise. Retenons, pour positiver, qu'il convient sans doute de disposer d'un peu plus d'humilité pour présider à nos destins de demain.

Le second point que je retiendrais de 2021 est sans doute les 23,4°C de température constatée cet été au-dessus du cercle polaire, qui ne préfigurent pas une douceur bienfaitrice dont il faudrait nous accommoder. Sans doute est-ce une déformation professionnelle, mais il me tient à cœur de piloter notre commune en intégrant ces problématiques et en anticipant leurs conséquences.

A l'échelle fleurinoise, 2021 fut de la même manière marquée par la crise sanitaire et ses conséquences sur notre quotidien.

A l'école, la multiplication des protocoles a conduit à réorganiser massivement les tâches des équipes communales. Saluons la grande réactivité des enseignantes et de l'ILEP qui se sont adaptés à ce contexte pour une meilleure synergie.

Pour nos anciens, plusieurs actions furent menées afin de les aider à prendre des rendez-vous, ou d'être acheminés vers un lieu de vaccination. Je me félicite que ce contexte si difficile nous ait permis de développer des schémas et solutions d'entraide et une solidarité remarquable dans notre village.

Au-delà de cette pandémie, 2021 fut également tristement marquée par la disparition de figures du village : Monique et Jean bien entendu, mais aussi Roger, Alain, et bien sur Jojo... C'est pourquoi je souhaitais profiter de cette tribune pour leur rendre hommage et leur dire que nous ne les oublierons pas puisqu'ils ont contribué à construire ce que Fleurines est aujourd'hui.

D'un point de vue opérationnel, 2021 fut, pour les équipes communales, une année largement marquée par la Covid, mettant à mal une partie des effectifs

alors même que les missions s'intensifiaient, notamment lorsqu'il s'agit d'organiser les scrutins des élections départementales et régionales. Saluons le travail réalisé pour assurer le meilleur niveau de services pour l'ensemble des administrés.

C'est animé par ce même objectif que nous intensifions la communication grâce à un panel d'outils visant à cibler le plus large effectif possible : Illiwap; la page Facebook *mairie de Fleurines* complétant le site internet communal *fleurines.fr*; le panneau lumineux et le magazine « Fleurines & Vous ».

En format bottom up, nous avons implémenté sur Illiwap le système de signalement qui permet désormais à chacun de nous alerter sur un sujet afin que nous puissions mobiliser les équipes pour intervenir.

Pour élargir ce chapitre « communication » à la thématique du « service aux Fleurinois », 2021 fut l'occasion d'accueillir de nouveaux commerces ambulants complétant la présence de la boucherie déjà en place le mercredi matin. Ce sont donc un traiteur Sri lankais, un repass-truck ainsi qu'un traiteur oriental qui viennent étoffer ce panorama.

Toujours sur la place de la mairie, la Maison France Services Itinérante de la communauté de communes est présente un mercredi matin sur deux pour vous accompagner dans vos démarches administratives. Unique à l'échelle du département, ce dispositif remporte déjà un vif succès sur tout le territoire intercommunal.

Pour rester dans les services aux administrés et les compétences portées par la CCSSO, nous avons proposé en 2021 des conteneurs à déchets verts afin de réduire la consommation de sacs. Cette initiative a suscité un large engouement au point que nous allons relancer la démarche au printemps prochain.

Côté travaux et équipements, l'année fut également très riche. Pour commencer par l'actualité la plus récente, j'aimerais partager avec vous les retours très positifs reçus sur les décorations de Noël qui ont égayé notre village. Cette nouvelle coloration des fêtes de fin d'année nous a parfois permis d'oublier les contraintes sanitaires qui pesaient sur notre quotidien.

Saluons également les actions menées par les équipes techniques communales en matière de fleurissement et d'espaces verts, tout à fait remarquables cette année.

2021 fut également l'occasion de traiter quelques « serpents de mer » de la vie communale : la première phase de la mise en sécurité du bois communal de la Montagne, avec l'élagage des sujets les plus proches des habitations, afin d'éviter les risques de chute. Nous avons également réalisé la première phase des travaux d'assainissement du square Emile Zola, par la gestion des eaux pluviales du bassin versant de la Montagne. Ces travaux se poursuivent en ce

début d'année au niveau de la voirie de cette zone.

L'été dernier, l'aire de jeux pour enfants fut réalisée sur le terrain de plein air, dans le respect des règles de l'art et de la législation applicable, accompagnée par un labyrinthe végétal, sculpté pour l'occasion par nos services techniques. Ce nouvel espace complète désormais les lieux d'activités à destination des petits, des parents et des assistantes maternelles du village.

Au printemps dernier, la piscine communale a fait l'objet de vastes travaux de rénovation, tant au niveau de l'étanchéité de sa toiture que de son dispositif de filtration (datant de sa construction).

Dans la vie du quotidien, 2021 fut marquée par la livraison de la résidence des Houx; opération d'une cinquantaine de logements portée par l'OPAC, et par l'achèvement des premières maisons du lotissement du moulin, actuellement en construction.

L'année écoulée fut également l'occasion de renforcer nos relations avec les équipes du peloton de gendarmerie de Pont-Saint-Maxence, en multipliant nos collaborations à travers le réseau des voisins vigilants, mais également grâce à des immersions au sein des brigades et des structures de coordination départementale.

Enfin, malgré l'impact de la Covid et du contexte sanitaire, les contraintes n'ont pas empêché la réalisation de l'opération « vélobus » qui permet à nos écoliers de se rendre à l'école à vélo en fin d'année scolaire, ni la mise en place du projet Moby, dont l'objectif vise un véritable plan de déplacement « école » et de promotion de l'écomobilité avec toutes les parties prenantes.

Côté vie associative et culturelle, les activités ont repris au cours du dernier trimestre, nous offrant le plaisir de multiples soirées et nombreuses expositions.

Je forme le vœu que 2022 puisse nous permettre de poursuivre cet élan en ravivant l'esprit du « bien vivre ensemble » qui rassemble l'essentiel des fleurinois.

Nous avons beaucoup à faire dans nos projets ; qu'il s'agisse de travaux de voirie, d'assainissement, de rénovation de l'éclairage public ou encore de réfection de la toiture de la salle des sports pour ce qui concerne les travaux. Mais nous entamerons également en 2022, les études préliminaires relatives à la programmation du centre bourg et de la rue de l'église, dont nous trouverons l'occasion d'évoquer et de partager les principes dans les prochains mois. Nous poursuivrons également les études d'agrandissement du Dojo.

Fier du travail accompli dans ce contexte si singulier et fort de l'ambition qui m'anime face aux enjeux qui nous attendent, je vous renouvelle à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Bien à vous,

Guillaume Maréchal



Le Noël des écoles

A l'école élémentaire

Jeudi 16 décembre, un spectacle présenté par le Centre de Création et de Diffusion a été proposé aux élèves de l'école élémentaire.

En respect du protocole sanitaire les élèves ont bénéficié d'une représentation par classe intitulé « les Contes de Millenotes ». Les enfants se sont laissés émerveiller par ces contes agrémentés d'intermèdes musicaux mêlant chants, flûtes, clavier, percussions... Ce spectacle a été offert par la mairie de Fleurines avec complément de la coopérative scolaire.

Le jour suivant s'est déroulé le traditionnel concours des gâteaux de Noël. Tous les participants ont réalisé un gâteau sur le thème. Après la collecte des photographies de gâteaux, il fallait faire élire le plus beau gâteau de Noël dans chaque classe par une autre classe. Chaque gagnant a reçu un diplôme et un petit mug de saison. Tous les concurrents



Lecture de contes à la maternelle

ont également été récompensés par un diplôme de participation et un emporte-pièce leur permettant de réaliser à la maison de succulents sablés.

Lors de cette journée, un présent de fin d'année offert par la municipalité de Fleurines a également été remis aux enfants contenant un livre et un Père Noël en chocolat.

Les enseignantes de l'école élémentaire tiennent à remercier vivement familles et enfants pour leur participation au concours de gâteaux ainsi

que la municipalité pour sa participation financière au spectacle et son attention de fin d'année à l'égard des élèves fleurinois.

A l'école maternelle



Les enfants de l'école maternelle ont eu la joie d'accueillir le Père Noël qui leur a apporté un livre et un Père Noël en chocolat offerts par la mairie ainsi que deux albums et un jeu pour chaque classe offerts par la coopérative. Laurence, la bibliothécaire, est venue leur lire deux contes de Noël et ils ont pu assister à un spectacle : « Le premier Noël de Perle ». A la place de la veillée, les enfants ont interprété deux chants de Noël qui ont été enregistrés. En fin de journée, ils ont pu rentrer chez eux avec des objets fabriqués par leurs soins.

Merci aux parents d'élèves pour la tombola ainsi qu'aux participants !

L'Orchestre pour Roquesable

L'orchestre de l'école de Fleurines est né en 2013 et cette initiative était pionnière dans l'Oise ! Matière à part entière, animée par des professeurs d'instruments (financés par la Mairie) et inscrite dans le projet d'école, un « orchestre à l'école » permet de transformer une classe entière en orchestre sur une durée limitée.

Cet apprentissage est basé sur une pédagogie adaptée, la plupart des enfants étant des musiciens en herbe. C'est pour permettre aux petits Fleurinois d'avoir accès gratuitement à l'apprentissage de la musique que l'OPR a vu le jour.

Si d'autres orchestres naissent aujourd'hui dans le département, la commune de Fleurines reste la seule à organiser le sien sur un cycle de 3 classes. Les CE2, CM1 et CM2 ont la chance d'apprendre un instrument (saxophone, cor d'harmonie, cornet, tuba, trombone, clarinette, flûte traversière ...) pendant 3 ans et de jouer ensemble. La particularité de l'orchestre de Fleurines est aussi de « transformer » les enseignantes en élèves à part entière : imaginez le plaisir des

enfants d'apprendre des choses à leurs maîtresses !

Concert et travail « en coulisses » permettent aux enfants de développer un ensemble de savoirs et de savoir-faire qui dépassent largement la pratique instrumentale au profit d'autres disciplines et de la vie « courante ». Parmi eux : ouverture d'esprit, écoute, respect, responsabilité, confiance en soi...

Pour soutenir ce projet au sein de l'école, une association existe et agit pour :

- La recherche et la gestion des financements destinés principalement à l'entretien du parc instrumental : acquisition des instruments, petit matériel, entretien annuel chez le luthier ;
- L'organisation logistique des concerts :
- La valorisation de l'orchestre : site internet, réseaux sociaux...
- L'entretien des relations avec les partenaires.

Ainsi, pour que les petits Fleurinois puissent continuer dans les années à venir à apprendre gratuitement à jouer de la musique,

il faut rechercher régulièrement des fonds et étoffer / renouveler régulièrement les membres de l'association.

Aussi, nous faisons appel à l'ensemble des Fleurinois (parents, grands-parents, amoureux de la musique...) pour :

- Donner un peu de temps et d'énergie dans ce projet, en intégrant l'association pour remplacer les membres sur le départ en fin d'année scolaire et/ou
- Faire des dons et/ou
- Donner des pistes de financements (mécénat, don d'entreprise, financement participatif, subventions...).

Pour tout renseignement, vous pouvez vous rapprocher de l'école primaire Roquesable et/ou d'Aline Levrard (présidente) :

presidence@orchestre-roquesable.fr

Isabelle Sent :

tresoriere-isabelle.sent@fleurines.fr



Fleurines.fr

Face à Omicron, tout le monde sur le pont !

La flambée de l'épidémie covid avec l'arrivée du variant omicron sur la France n'a pas épargné notre département de l'Oise qui a été particulièrement touché en décembre et janvier. A Fleurines, devant la recrudescence de contagion, les professionnels de santé, les enseignants, le personnel de la mairie, les élus, les citoyens ont mis en œuvre les moyens mis à leur disposition pour maîtriser au mieux cette contamination hors norme.


Nos professionnels de santé sur le front de l'épidémie

Nos infirmières libérales fleuri-noises sont mobilisées depuis 2020 sur le front de l'épidémie, apportant leurs compétences et leur soutien aux habitants et plus particulièrement aux plus âgés durant les différentes vagues de l'épidémie.

Cependant, devant le « raz-de-marée » Omicron, Cindy Hémerly, infirmière du centre médical Alvi, a constaté une recrudescence des demandes de vaccinations en ville (200 personnes vaccinées par jour au centre de vaccination de Pont-Ste-Maxence en décembre) auxquelles elle a participé mais aussi chez les particuliers pour des rappels. Désormais les infirmières ont accès à la vaccination à domicile ce qui est apprécié par les personnes qui ont des difficultés à se déplacer. Depuis décembre, au cabinet du Dr Genty, une journée par semaine est dédiée à la vaccination sur rendez-vous.

Après les fêtes de fin d'année, les demandes de tests antigéniques et PCR se sont multipliées et nos infirmières Virginie et Cindy du centre Alvi ont pratiqué entre 15 et 30 tests par jour sur RV au cabinet médical sauf exception.

Compte-tenu de la plus grande contamination des jeunes enfants lors de cette cinquième vague, l'école a été un foyer important de cas contacts et là aussi, les infirmières ont eu un rôle à jouer au niveau du dépistage. Depuis le mois de juin dernier, elles ont en charge cette responsabilité à la demande de l'école de Fleurines.



La vaccination POUR LE GRAND PUBLIC

*liste sur www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19

	Mon âge	Ma situation	Janssen ou AstraZeneca	Pfizer-BioNTech	Moderna
0 à 4 ans inclus			Mon enfant ne peut pas se faire vacciner		
5 à 11 ans inclus		Quelle que soit la situation de mon enfant		✓ • Médecin traitant ou pédiatre (ou autre spécialiste) • Sur son lieu de soin • Centre de vaccination avec ligne pédiatrique <small>(doses pédiatriques spécialement destinées aux enfants)</small>	
12 à 17 ans inclus		Quelle que soit la situation de mon enfant		✓ • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • À l'école/Son lieu d'apprentissage • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Chirurgien-dentiste • Laboratoire de biologie médicale • Centre de vaccination • Son lieu de soin	
18 à 29 ans inclus		Quelle que soit ma situation		✓ • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail/Service de santé universitaire • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Chirurgien-dentiste • Laboratoire de biologie médicale • Centre de vaccination • Mon lieu de soin	
30 à 54 ans inclus		Quelle que soit ma situation		✓ • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail/Service de santé universitaire • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Chirurgien-dentiste • Laboratoire de biologie médicale • Centre de vaccination • Mon lieu de soin	✓ • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail/Service de santé universitaire • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Chirurgien-dentiste • Laboratoire de biologie médicale • Centre de vaccination • Mon lieu de soin
55 ans et plus		Quelle que soit ma situation	✓ • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • À domicile • Mon lieu de soin <small>(Si la première dose a été réalisée avec Janssen ou AstraZeneca, la seconde dose doit être réalisée avec un vaccin à ARNm)</small>	✓ • Mon lieu d'hébergement (EHPAD, USLD, résidence autonomie) • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Laboratoire de biologie médicale • Centre de vaccination	✓ • Mon lieu d'hébergement (EHPAD, USLD, résidence autonomie) • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Laboratoire de biologie médicale • Centre de vaccination

N.B. :

- Les personnes ayant déjà eu le Covid-19 ne reçoivent qu'une seule injection, sur la base d'un justificatif (test PCR ou antigénique ou résultat de sérologie positif de plus de 2 mois).
- La vaccination des femmes enceintes est recommandée dès le premier trimestre.

Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur : www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19

LES NOUVELLES RÈGLES D'ISOLEMENT

Je suis vacciné complètement ou je suis un enfant de moins de 12 ans

JE M'ISOLE PENDANT 7 JOURS

Je peux réduire mon isolement à 5 jours si j'ai un test antigénique ou RT-PCR négatif et si je n'ai plus de symptômes depuis 48h.

PAS D'ISOLEMENT

Mais j'applique strictement les gestes barrières.

Je réalise un test antigénique ou RT-PCR dès que j'apprends que je suis cas contact, puis l'effectue des auto-tests à J+2 et J+4 après mon dernier contact avec la personne positive.

Si l'un de mes tests est positif, je deviens un cas et je m'isole.

Je ne suis pas vacciné ou pas complètement

JE SUIS POSITIF

JE M'ISOLE PENDANT 10 JOURS

Je peux réduire mon isolement à 7 jours si j'ai un test antigénique ou RT-PCR négatif et si je n'ai plus de symptômes depuis 48h.

JE SUIS CAS CONTACT

JE M'ISOLE PENDANT 7 JOURS

À compter de la date du dernier contact. Pour sortir de l'isolement je dois réaliser un test antigénique ou RT-PCR et avoir un résultat négatif.

Si le test est positif, je deviens un cas et je continue à m'isoler.







Elles exercent enfin une surveillance des patients covid à leur domicile. Toutes ces tâches s'ajoutent bien sûr à leur tournée normale et leur investissement est exemplaire puisque durant ces deux derniers mois, elles ont travaillé de 7h à 19h, donc 5 à 6 heures de plus par jour. Elles peuvent être fières d'avoir tous leurs patients vaccinés et nous les remercions vivement pour la protection qu'elles apportent à nos concitoyens.

Mairie et covid

Pour faciliter l'accès à la vaccination de certains citoyens, le service administratif de la mairie a pu les aider à prendre rendez-vous dans l'un des centres de vaccination du territoire. En ces temps difficiles, la solidarité est de mise et les services techniques municipaux ont parfois accompagné nos anciens vers ces différents centres de vaccination.

Transports scolaires

En cette période troublée, les transports scolaires connaissent également leurs lots de perturbations. Dans ce contexte, chaque jour est différent, en fonction des absences et des retours des conducteurs de chez KEOLIS, positifs ou non au COVID-19.

Aussi, pour être informés de l'état du trafic, n'hésitez pas à vous inscrire (gratuitement) via le site de "Oise mobilité" à l'adresse suivante : www.oise-mobilite.fr
Vous pouvez recevoir chaque soir des alertes mails et SMS.

COVID-19

ÉLÈVES : LES RÈGLES D'ISOLEMENT À PARTIR DU 14 JANVIER 2022

ÉLÈVES DE 12 ANS ET PLUS

	AVEC UNE VACCINATION COMPLÈTE	SANS VACCINATION OU AVEC UNE VACCINATION INCOMPLÈTE
POSITIF	<ul style="list-style-type: none"> Isolément de 5 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 5^e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures Isolément de 7 jours dans le cas contraire 	<ul style="list-style-type: none"> Isolément de 7 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 7^e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures Isolément de 10 jours dans le cas contraire
CONTACT À RISQUE	<ul style="list-style-type: none"> Pas d'isolement Autotest immédiat Autotest à J+2*, J+4* 	<ul style="list-style-type: none"> Isolément de 7 jours Test antigénique ou PCR à l'issue de l'isolement

ÉLÈVES DE MOINS DE 12 ANS

QUEL QUE SOIT SON STATUT VACCINAL

POSITIF	<ul style="list-style-type: none"> Isolément de 5 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 5^e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures Isolément de 7 jours dans le cas contraire
CONTACT À RISQUE	L'élève pourra rester en classe : <ul style="list-style-type: none"> Si l'autotest fait immédiatement est négatif Et si les autotests réalisés à J+2* et J+4* sont négatifs

*J = Réalisation du premier autotest

EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONA-VIRUS
0 800 130 000
(appel gratuit)

Alertes perturbations de votre ligne par SMS ou email

Inscription GRATUITE : oise-mobilite.fr

> Mon espace



Avancement du projet d'écomobilité MOBY

Le 2 décembre a eu lieu la première réunion du comité de pilotage du projet MOBY. Cette réunion a permis d'expliquer l'objectif de ce projet et d'informer sur les étapes à venir.

Pour rappel, MOBY va nous permettre de travailler sur les mobilités autour de l'école, il a pour objectifs de :

- Diminuer les émissions de CO2 liées aux déplacements
- Améliorer la qualité de l'air aux abords des établissements

- Permettre un accès aux établissements scolaires plus apaisé et donc plus sécurisé

- Favoriser l'activité physique et l'autonomie des élèves

Nous sommes actuellement dans la **phase diagnostic**. Celui-ci est réalisé de deux manières :

- Des enquêtes auprès de l'école, de la mairie, des parents et des élèves
- Un diagnostic marchant, réalisé les 28 et 29 décembre, permettant de détecter les zones à risques dans Fleurines pour des enfants se

rendant à l'école à pied, à vélo, en trottinette etc.

Le résultat de ce diagnostic sera disponible fin février avec une priorité pour les membres du comité.

Vous êtes intéressés par cette démarche ? Que vous ayez des enfants à l'école ou non, vous êtes le/la bienvenu(e) dans le comité de pilotage. Vous pouvez vous faire connaître auprès de la mairie ou de notre référent MOBY : thierry.roch@oisocycle.fr.

VIE DE LA COMMUNE

Amicale des Âges Fleuris

Les membres de l'Amicale des âges Fleuris adressent aux Fleurinoises et Fleurinois leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

En raison des conditions sanitaires, il a été décidé de reporter l'Assemblée Générale de l'association. Cependant chacun peut déjà adhérer, la cotisation pour l'année est de 30 €.

Le 15 janvier, l'Amicale ainsi que des membres de l'association de Chamant se sont rendus au Théâtre des Nouveautés pour assister avec plaisir à la représentation de la pièce : « Un chalet à Gstaad ». Après le spectacle,



Un spectacle réjouissant au Théâtre des Nouveautés

la sortie s'est prolongée par une visite en autocar de Paris illuminé avant de prendre la route du retour pour une arrivée à 20h30 comme prévu. Ce fut une belle après-midi de

détente et de rires.

Les marcheuses et marcheurs ont rendez-vous les lundis et jeudis à 14h00 sur le parking de la salle Firmin Declercq rue de Verneuil. Se renseigner auprès de Jean :

06 85 86 95 49

Prochaines manifestations :

- 24 février : journée commerciale et repas offert à tous les participants, même aux non adhérents.
- Assemblée Générale en février ou Mars.

Accueil de loisirs de Fleurines

En fin d'année, l'Accueil de loisirs a organisé un spectacle de Noël, dans la salle des fêtes de Fleurines.

Léon a proposé aux enfants un concert franco-latino sur le thème de l'hiver et de Noël à partir de chansons traditionnelles mais également de créations originales.

Cette après-midi musicale s'est clôturée par un goûter durant lequel les enfants fredonnaient encore les mélodies de Léon entre

deux bouchées de chocolat !

Renseignements et inscriptions :

Accueil de loisirs
Groupe scolaire - 6 rue de la vallée 60700 FLEURINES
acm.fleurines@ilep-picardie.com



Le concert de Léon charme les enfants

Bibliothèque pour tous



En 2022 retrouvez l'univers merveilleux des livres

L'équipe des bibliothécaires vous souhaite les plus belles lectures



Les emprunts adulte et jeunesse sont gratuits !

Du côté de la jeunesse :



A votre disposition notre e.mail : cbpt60@gmail.com

Laissez-nous vos coordonnées e.mail pour être informés en direct Suivez nous sur :

fleurinesbouquine.blogspot.com et bibliothequepourtousoise.blogspot.com

Pour découvrir nos coups de cœur et actualités

Et sur **facebook :**

Bibliothèque-Fleurines

Plaisirs et Découvertes :





Fleurines Pétanque

L'association Fleurines Pétanque est heureuse de vous annoncer l'agrandissement de son complexe sportif avec extension du nombre de ses terrains, en vue d'accueillir les championnats de l'Oise.

Nous tenons à remercier la Mairie de Fleurines et les différents acteurs pour leur implication et leur générosité qui permettront à ce projet d'aboutir.



COF : 20 mars Run&Bike et Trail

FLEURINES (Oise)
Avec le soutien du magasin **Chantilly**

TRAIL 10 KM ou 20 KM
RUN & BIKE 20 KM

20 Mars 2022 - 19ème édition

NOUVEAU Nouveau parcours Trail et Run & Bike (20km) - Marche de 10km

cofleurines.blogspot.com inscription.cof@gmail.com

Inscriptions sur le site : **ADEORUN** ou bulletin à télécharger sur <http://cofleurines.blogspot.fr>

Logos: Garage de province, Fleurin's paysage, Auchan Fleurin's sur Oise, biocep

Programme

Samedi 18 Mars 2022:
14h-18h Inscriptions et retrait des dossards (place de l'Église)

Dimanche 20 Mars 2022:
08H00 Retrait des dossards et inscriptions (pour la marche uniquement)
08H30 Départ de la Marche
09H30 Départ du Run & Bike 20km
09H45 Départ du Trail 20 km
10H00 Départ du Trail 10 km

Nouveau lieu de départ : école Primaire de Fleurines

Tarifs et inscription

	Inscription avant le 17 mars	Inscription à partir du 17 mars	
Run & Bike	20€ (sur équipe)	22€ (sur équipe)	Ravitaillement pour tous les participants à l'arrivée
Trail 10km	3€	3€	
Trail 20km	3€	3€	
Marche 10km	5€	5€	

Inscription → 3 possibilités :

- Sur le site : <https://adeorun.com>
- Bulletin à télécharger sur : cofleurines.blogspot.fr
- Au site WOLDSZTYE - 352 rue Saint Germain - 60700 Pontoise

Remerciement :

- Sur le site : <http://cofleurines.blogspot.fr>
- Par mail : inscription.cof@gmail.com
- Par téléphone : Télécopie - 06.75.51.46.71

Date limite de dépôt: 17 mars 2022

Règlement

Pour les trailers : Inscrivez-vous sur le site ADEORUN ou contactez le comité de sport de votre commune à l'adresse suivante : adeorun@adeorun.com ou par téléphone au 06.75.51.46.71

Pour le RAB : Inscrivez-vous sur le site ADEORUN ou contactez le comité de sport de votre commune à l'adresse suivante : adeorun@adeorun.com ou par téléphone au 06.75.51.46.71

Règlement complet disponible sur : <http://cofleurines.blogspot.fr>

ufalep

Tir à l'arc

Les archers de la Compagnie d'arc de Fleurines présentent leurs vœux à tous les Fleurinois pour cette nouvelle année, que tous les sportifs puissent pratiquer leurs activités sans contrainte. Le samedi 18 décembre 2021 s'est déroulé "un tir surprise" interne où participaient jeunes et adultes récompensés par un petit cadeau amené par chaque participant. Remerciements à la Municipalité et à tous les intervenants et bénévoles de leur soutien pour l'évolution de notre projet.



Le Judo Club de Fleurines vous souhaite une bonne année 2022 !



Remise de ceintures

Deux nouvelles ceintures ont été remises avant les fêtes, récompensant les efforts et le travail produits. Une belle ceinture reprenant la couleur du sapin pour Stéphane Kleine.



À 45 ans, notre dernier arrivé au club Sébastien Maréchal prouve à tous que l'on peut décrocher sa première ceinture à tout âge et que vous êtes tous les bienvenus sur les tatamis Fleurinois.



Toutes les photos et résultats sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/judoclubfleurines>



SERVICES SOCIAUX

Les demandes sont centralisées à l'accueil de la MDS (Maison Départementale de la Solidarité) de Pont-S^{te}-Maxence ou de Senlis.

Pont : **03 44 10 44 05**
Senlis : **03 44 10 78 90**

VÉOLIA
09 69 36 72 61

S.I.C.A.E
03 44 39 45 00

GENDARMERIE PONT
03 44 31 71 17

POMPIERS
03 44 70 41 09

URGENCES MÉDICALES
Appelez le 15 ou SOS Médecins
03 44 66 44 66

OPTICIENNE À DOMICILE
M^{me} Malaurie Mélique
07 70 24 73 42

INFIRMIÈRE
M^{me} Heisterberg
03 44 60 39 21

OSTÉOPATHE ANIMALIER
Clara Waïlle
06 48 27 74 82

PSYCOLOGUE CLINICIENNE

Psychothérapie - Ar-Thérapie - Thérapies brèves
Vanessa Castro
06 37 38 32 51
psy.clinicastro@gmail.com

SAGE-FEMME LIBERALE
Torrecillas Angélique
06.76.16.27.11

22 Allée du MOULIN 60700 FLEURINES

Horaires de la mairie

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	15h – 18h
Mardi	9h – 12h	15h – 18h
Mercredi	9h – 12h	15h – 18h30
Judi	9h – 12h	15h – 18h
Vendredi	9h – 12h	15h – 17h
Samedi	9h – 12h30	Fermé

Permanence téléphonique :
Tous les jours de 8h30 à 18h00
(17h00 le vendredi) sauf pause méridienne. Samedi de 9h00 à 12h00

CENTRE MEDICAL ALVI

Dr Genty :
Médecine générale et sportive
03 44 54 98 84

M. Hocini :
Pédicure-podologue
03 60 46 93 85

Mme Sandra Seutin :
Psychomotricienne
07 84 09 90 10

M. Mathieu :
Kinésithérapeute
03 44 63 03 32

Infirmières :
Virginie Salvar :
06 82 88 12 88
Cindy Hémerly :
06 10 29 76 43

Annnonce Réouverture d'un cabinet de sage-femme.

Je vous informe que mon activité reprend le 21/02/2022. Pour le moment, je reçois uniquement sur RDV au cabinet ou en téléconsultation. Pour plus d'informations sur ma pratique et mes horaires vous pouvez me joindre au **06 76 16 27 11** ou par mail :

angeliquetorrecillas@gmail.com
angelique.torrecillas@sage-femme.ms-sante.fr

Ma plate-forme de rendez-vous :
<https://www.maia.com/sage-femme/60700-fleurines/torrecillas-angelique>

Ecole – Inscriptions 2022/2023

Les inscriptions à l'école pour l'année 2022/2023 ont commencé.

La toute première inscription à l'école de Fleurines doit être réalisée en mairie. Les éléments nécessaires au dossier sont :

- Livret de famille
- Pièce d'identité des parents
- Justification de domicile
- Carnet de santé de l'enfant

Une réunion sera organisée fin mai – début juin avec les enseignantes et le périscolaire pour finaliser les inscriptions et vous donner des informations complémentaires.

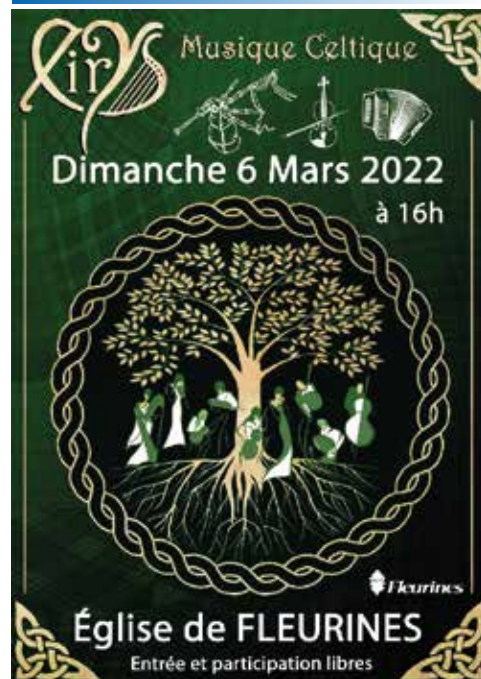
Pour les enfants déjà inscrits en 2021/2022, la réinscription sera réalisée directement par les équipes enseignantes.

AGENDA

Dimanche 6 mars : Concert de musique celtique, 16h00 à l'église de Fleurines. Entrée et participation libres

Dimanche 20 mars : Run&Bike et Trail. Rendez-vous 8h00 à l'école primaire de Fleurines.

Vendredi 25 mars : Concert de jazz, 20h30. Salle Firmin Declercq



Communiqué de L'Ire-Oise Migration des batraciens 2022.

Cette année encore, le dispositif de protection des amphibiens habituellement mis en place rue des Acacias ne sera pas installé.

Cette décision est liée au contexte actuel incertain et à l'activité des sangliers sur le secteur. Nous pensons que les amphibiens auront plus de chance de survie sans les bâches où ils risqueraient de se faire piéger à la merci de leurs prédateurs.

Aussi, nous demandons aux automobilistes qui emprunteraient, dès la tombée du jour et la nuit, le tronçon habituellement protégé, d'avoir la gentillesse de ralentir et d'être vigilants afin de ne pas écraser les batraciens qui seraient sur la route.

Un grand merci d'avance pour votre aide à sauvegarder nos petits amis en forte régression sur Fleurines.

(270 ramassés en 2017 : 211 en 2018 : 130 en 2019 : 24 en 2020).

Pour l'association Ire-Oise.

Brigitte Desplechin-Lejeune.

Pour le prochain Fleurines & Vous n° 128. Nous vous demandons d'envoyer par courriel vos articles, pubs, petites annonces avant le mardi 22 février 2022. mairie@fleurines.fr

Branchez-vous sur l'actualité Fleurinoise !

www.fleurines.fr
Facebook Mairie de Fleurines

Fleurines & Vous est une publication de la Mairie de Fleurines

Directeur de publication : Guillaume Maréchal

Rédaction : Commission communication

Tirage : 850 ex. – 1^{er} trimestre 2022

Mise en page : Liendiffusion

Impression : Mairie de Fleurines